



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 2021 DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Épreuve en stroke play brut et net

Jeudi 10 juin 2021
GOLF DU PRIEURÉ

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

JOUEUSES et JOUEURS : (voir le règlement général des épreuves amateurs)

Ouvert aux joueurs amateurs français ou étrangers membres d'une association d'entreprise ou d'un CE ou CSE affilié **d'index inférieur ou égal à 14,4 pour les messieurs, et 18,4 pour les dames**. L'index pris en compte est celui à la clôture des inscriptions.

Être membre d'une association d'entreprise de la Ligue de Paris Île-de-France (le joueur devra soit être licencié d'une AS d'entreprise ou d'un CE ou CSE affilié soit référencé dans le club qu'il représente via Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>)

Être salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou du CE ou CSE. Cette qualification devra être certifiée par le responsable de la section golf du club. Aucune possibilité de participation de non salarié car cette épreuve est qualificative pour une épreuve fédérale.

Certificat médical : être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

2. ENGAGEMENTS

L'inscription des participants devra se faire en ligne sur le site de la ligue Paris Île-de-France (www.lgpidf.com) avec paiement en ligne.

Le nombre de participants est limité à 90 (joueurs et joueuses confondues) dans l'ordre des inscriptions.

Le droit d'inscription, comprenant le green fee et un jeton de practice, est fixé à **65 €** par participant. La date limite d'inscription est fixée au **11 mai 2021** :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Les heures de départ, établies par la Ligue au moins 48 h avant l'épreuve, seront données par téléphone et seront consultables sur le site Internet de la Ligue : www.lgpidf.com



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Le golf du Prieuré propose aux joueurs désireux de reconnaître le parcours avant la compétition (en semaine, sauf le mardi) un green-fee au tarif préférentiel de 55 €.

3. FORME DE JEU (VOIR REGLEMENT GENERAL FEDERAL)

Stroke play brut et net / 18 trous / série Dames et série Messieurs
Marques de départ: BLANCHES, pour les Messieurs, BLEUES, pour les Dames.

En cas d'égalité le départage sera fait sur les 9 derniers trous de la carte puis sur les 6 derniers trous, les 3 derniers trous et enfin sur le dernier trou.

4. PRIX

Il sera décerné :

- un titre de champion de Ligue messieurs (1er du classement brut) ;
- un titre de champion de Ligue dames (1ère du classement brut) ;
- un titre de champion net messieurs (1er du classement net) ;
- un titre de championne net dames (1ère du classement net).

Le brut prime le net.

Les trophées seront remis le jour de la finale aux vainqueurs afin de faire une photo mais seront conservés par la Ligue qui fera graver sur chacun le nom du vainqueur. Les répliques seront remises en même temps et resteront la propriété des vainqueurs.

SÉLECTION POUR LE CHAMPIONNAT FÉDÉRAL INDIVIDUEL DU GOLF D'ENTREPRISE

Le Championnat fédéral du golf d'entreprise Dames et Messieurs se déroulera les 28 et 29 août 2021 sur le golf de Limères.

Les joueurs qualifiés pour cette épreuve seront les cinq premiers en brut, sous réserve qu'il soit possible de constituer une équipe mixte (si les cinq premiers sont du même sexe, le premier ou la première de l'autre sexe sera qualifié(e) au détriment du ou de la cinquième).

Si un joueur ou une joueuse qualifié(e) pour le championnat fédéral se désiste, il (elle) sera remplacé(e) par le suivant (ou la suivante) lors de la qualification.

Pour le classement par ligue concomitant au championnat de France individuel, la Ligue de Paris Île-de-France présentera une équipe de 5 joueurs, obligatoirement mixte, composée des joueurs et joueuses ci-dessus.

La Ligue contribuera aux frais des joueurs.

5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club accueillant la compétition ;
- 1 représentant de la Ligue ;
- 2 arbitres et sera affiché au tableau officiel.